

SAS 4T CONSEILS
7 rue des vignes
27920 Saint Pierre de Bailleul

Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 26 avril 2023

Le 26 avril 2023, Madame Tolotra ANDRIAMITANTSOA, épouse BAZEMO, a pris les décisions suivantes relatives à la création de la SAS 4T CONSEILS et l'adoption de ses statuts.

1^{ère} décision : L'Associée unique adopte les statuts dont le projet demeure annexé au présent procès-verbal.

2^{ème} délibération : L'Associée unique désigne en qualité de premier Président de la société :

Madame Tolotra ANDRIAMITANTSOA, épouse BAZEMO, de nationalité française, domiciliée 7 rue des vignes 27920 Saint Pierre de Bailleul

Cette désignation est faite pour une durée indéterminée à compter du 26 avril 2023.

Madame Tolotra ANDRIAMITANTSOA, épouse BAZEMO, déclare accepter ces fonctions et ne faire l'objet d'aucune interdiction, incapacité ou incompatibilité faisant obstacle à sa désignation

3^{ème} délibération : L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

L'associée unique

Madame Tolotra ANDRIAMITANTSOA, épouse BAZEMO,

